

va sur l'alpage pour suel des éoliennes



prise des futures éoliennes au moyen de ballons comme gabarits et de marquages au sol. PHILIPPE MAEDER

les communes peuvent en sortir quand elles veulent», ajoutent les élus locaux. «Et de nuit? N'oubliez pas que ça va clignoter de partout», chargent les opposants. «La Confédération évalue encore la question», nuance la défense.

L'idée des opposants est de faire considérer l'impact cumulé, voire d'obtenir une suspension de la procédure le temps que les trois parcs du périmètre parviennent en justice. «Regardez là, il y aura Bel Coster, on voit le mât de mesure. Ici en face, les douze éoliennes du Mollendruz. En tout, ça en fera 27 dans la région», tonne Pierre Chiffelle, défendant entre autres la Fondation suisse pour le paysage. «On parle de Sur Grati ici», recadre régulièrement le syndic de Val-orbe, Stéphane Costantini.

Bref. En chaussures de marche et en veston dans l'herbe grasse, les coups ont fusé. Et pas pour rien. C'est que le débat ne touche pas un terrain vierge. Depuis plusieurs années, bureaux spécialisés et fonctionnaires ont tenté de mettre en place des outils d'évaluation de l'impact paysager de l'éolien.

Regard objectif

«Dans la sélection des parcs, on a considéré un ensemble de critères paysagers, détaille François Schaller, ingénieur à la Direction générale de l'environnement, à l'ombre d'un sapin. Il faut voir la valeur du paysage dans lequel les éoliennes s'insèrent. Est-il unique ou reproductible? Les mâts vont-ils suivre l'ondulation naturelle des crêtes? Des points emblématiques seront-ils touchés?»

On pense notamment aux points de vue touristiques, ou à Romainmôtier et Vaulion, classés pour leur patrimoine bâti. Là, les spécialistes ont recours aux bases de la géométrie. «On fait un rapport entre une éolienne et un édifice, comme un clocher, depuis un point de vue voisin. Il faut ensuite comparer la taille des deux éléments, au même niveau, sans perte de netteté. Ça permet de définir objectivement leur place dans un regard, résume Aline Guillaume-Gentil, ingénieure impliquée dans l'étude d'impact de Sur Grati. Après, le reste rentre dans le domaine du subjectif.»

Et surtout dans la délicate pesée d'intérêts des juges, qui devront se prononcer sur le coût visuel de la transition énergétique.

cœur de la ville

les caissons et surveiller que tout se passe bien autour de ces «pianos en libre-service». «Notre projet est complété par la participation de cinq cafés qui mettront leur propre piano à disposition. Deux d'entre eux les installeront même devant leur porte», précise Catherine Boutillier, membre du Conseil des aînés.

L'idée du Cosy ne s'arrêtera pas là. Si l'opération fonctionne, elle sera reconduite. Et peut-être portée dans d'autres quartiers de la ville. Quoi qu'il en soit, plusieurs autres vies attendent ces instruments. Plusieurs manifestations devraient les emprunter, telles la Fête Eau-Lac (fin juin) ou les Soupes d'ici et d'ailleurs (qui se tiennent à la gare en décembre). «C'est un plaisir, car on ne demande qu'à les faire vivre! La seule chose qu'on attend de ceux à qui on les prête, c'est de prendre en charge les frais de déplacement et d'accordage», conclut le président du COSY. **F.R.A.**

Piano de Si de La, du 12 au 21 juin à Yverdon. www.cosyverdon.ch

Yverdon Jeux pour tous sur Pestalozzi

La ludothèque yverdonnoise L'Escargot participera à sa manière à la 9e journée nationale du jeu. Samedi de 8 h 30 à 12 h, elle proposera un marché aux puces et des animations sur la place Pestalozzi. A cette occasion, elle mettra en vente de nombreux jeux, jouets, livres et autres vaisselles. **F.R.A.**

Broye L'Arbogne au fil de l'eau

Une cascade enchantée, une tour en ruine et une vieille grotte à ermite: trois curiosités à découvrir lors de la balade guidée de 9,5 km le long du vallon de l'Arbogne, dimanche à 10 h, au départ de la gare de Cousset. Prévoir un pique-nique. Réservation indispensable jusqu'à 18 h ce vendredi au 079 540 65 02. 10 fr. **F.R.A.**

Ludothèque à ciel ouvert

Estavayer-le-Lac La cité broyarde accueille de vendredi à dimanche la 16e édition de LudiManiak

Des spectacles, des artistes de rue, des musiciens et des ateliers: Estavayer-le-Lac (FR) sera joyeuse et colorée tout au long du week-end.

Créé en 2002, LudiManiak attire bon an mal an 10 000 personnes dans les ruelles de la Cité à la Rose. Principalement les 3-13 ans. Mais les adultes peuvent aussi y trouver de quoi s'occuper. A quelques heures du début de cette 16e édition (la journée de vendredi est réservée aux écoles de la Broye), il reste encore largement de quoi trouver son bonheur. Les inscriptions en ligne sont toutefois conseillées. **F.R.A.**

LudiManiak: vendredi (9 h - 16 h), samedi (10 h - 17 h) et dimanche (10 h - 17 h) www.ludimaniak.ch

Riviera-Chablais

Les comptes positifs de La Tour-de-Peilz risquent de faire grincer des dents

Finances

L'an dernier, la Ville a engrangé 6,8 millions de bénéfices au lieu des 3 millions de pertes prévues. Un résultat étonnant au vu du climat de coupes budgétaires

«C'est un résultat certes très favorable, mais quand même inattendu!» Pour sa première présentation des comptes de La Tour-de-Peilz à la presse, Jean-Pierre Schwab, nouveau municipal des Finances, a révélé une bonne nouvelle: au lieu des 3 millions de francs de pertes prévus au budget, c'est finalement un bénéfice de 6,8 millions, qui clôt l'exercice 2016, sur un total de charges de plus de 59 millions.

Trois explications principales à ce revirement. D'une part, le Canton a reversé plus de 2,8 millions pour la péréquation et la facture sociale, «parce que nous avons payé en 2015 trop d'acomptes, basés sur le rendement des impôts 2013, qui était une bonne année fiscale». D'autre part, les rentrées d'impôts ont été supérieures de 4,7 millions à celles estimées. Enfin, des dépenses n'ont pas été effectuées, pour 1,2 million; cela concerne essentiellement des travaux d'entretien des immeubles, routes et territoire non réalisés. «Nous avons mis la pédale douce les deux derniers mois de l'année, mais nous ne savions pas à ce moment-là que les recettes d'impôts allaient augmenter à ce point-là», constate Jean-Pierre Schwab.

La dette nette par habitant - 1219 francs - est «extrêmement basse. Nous serions notés AA et donc il nous est plus facile d'obtenir des crédits», sourit Jean-Pierre Schwab. La marge d'autofinancement, elle, s'élève à 7,8 millions alors qu'elle était attendue comme négative (-2,5 millions).

Fin du «système Grognoz»?

La «bonne surprise» au moment des comptes finit par devenir récurrente à La Tour-de-Peilz. Cette fois, cette «amélioration budgétaire» se monte à 9,8 millions. C'est la quatrième fois depuis 2008 que l'écart entre le budget et les comptes tourne autour de 10 millions, sur des comptes entre 50 et 60 millions, soit une différence de 16% au moins. Enorme, même si l'égalité ne peut évidemment pas être parfaite entre une projection a priori et la réalité avérée. «C'est vrai, c'est trop et cela me dérange», reconnaît Jean-Pierre Schwab. Cependant, avec le syndic Alain Grangier, ils insistent: «Nous venons de prendre nos fonctions à l'Exécutif l'an der-

Vevey A la découverte du chasselas

Le public est convié samedi au Musée de la Confrérie des vigneron et au Musée historique de Vevey à en savoir plus sur le roi des vignobles lémaniques. Grâce au film *Chasselas forever* de Florian Burion et à des ateliers de dégustation animés par des oenologues et vigneron réputés, les visiteurs découvriront les subtilités de ce cépage. Projection du film toutes les heures, de 17 h à 23 h. Ateliers de dégustation à 18 h 15, 19 h 15, 20 h 15, 21 h 15 et 22 h 15 (places limitées). **C.B.**

«C'est un résultat certes très favorable, mais quand même inattendu!»



Jean-Pierre Schwab
Municipal
des Finances

nier, nous ne sommes donc pas responsables de l'élaboration du budget 2016.» S'achemine-t-on vers la fin de ce que d'aucuns élisent nomment le «système Grognoz»? Pour rappel, avant d'être appelé à la Cour des comptes en 2014, Frédéric Grognoz avait dirigé pendant seize ans les Finances de la Ville avec une réputation de «grand radin», comme il le reconnaissait lui-même dans nos colonnes.

«Table rase du passé, répond Alain Grangier. Ce qui importe est qu'avec un nouveau chef de Service, un nouveau municipal des Finances professionnel de la banque et moi-même, qui ai aussi étudié ces questions-là, nous allons procéder autrement.» Et Jean-

Pierre Schwab d'ajouter: «Deux correctifs ont déjà été apportés pour ne pas sous-évaluer les impôts: tenir compte d'une augmentation annuelle de 4% (2% pour l'accroissement de la population et 2% pour la progression des revenus) et ajouter 500 000 francs de recettes aléatoires.»

Ces dernières représentent les gains impossibles à déterminer à l'avance (taxes perçues sur les ventes effectuées dans la commune ou impôts sur les successions et donations). A La Tour-de-Peilz, elles ont été par le passé systématiquement budgétées à 1,6 million. Or à une exception près, les recettes aléatoires ont toujours été beaucoup plus élevées depuis 2009, s'établissant à 3,4 millions en moyenne.

Cette prudence et les comptes 2016 positifs risquent d'être mal perçus en cette période de coupes budgétaires. Pour rappel, la Municipalité avait sollicité une augmentation de 6 points d'impôts (dont 2 pour le ménage courant), refusée en votation populaire. Dès lors, les élus ont coupé environ 1 million de dépenses sur le budget 2017, pour arriver à un déficit d'environ 900 000 francs (pour 60,8 millions de charges). **ST. A.**

Commentaire

Stéphanie Arboit
Rubrique Vaud & régions



Les Boélands attendent d'être convaincus

Trois nouvelles ont secoué les Boélands récemment. Leur Conseil a dépensé 48 000 fr. pour un accès électronique à la déchetterie. Un investissement sans doute à bon escient, pour optimiser les coûts du lieu. Mais dans le même temps, on leur annonçait que le Service du municipal Olivier Wälchli retirait 1700 francs à un groupe d'aveugles, invoquant la nécessité de «coupes budgétaires». Pour ce même motif, les parents apprenant par lettre que leurs enfants fréquentant l'école ne seraient plus gardés pendant la permanence estivale prévue de trois semaines, pas plus qu'en février, montant à deux mois et demi les jours sans aucune garde pour ces élèves. Economie estivale réalisée: 10 000 francs. Le bénéfice 2016 de 6,8 millions risque donc de faire grincer des dents. Le syndic, Alain Grangier,

promet que l'aide aux aveugles et l'accueil de jour pourront être réévalués. Il n'empêche que la prudence extrême des années Grognoz produit ses effets. Certes, la dette a fondu comme neige au soleil. Mais les investissements n'ont pas été réalisés, des élus de tous partis confondus s'en désolent.

Pour faire face aux défis à venir (dont la construction d'un collège et la rénovation du château), l'Exécutif a tenté d'augmenter les impôts de 6 points. Refusé en votation populaire. Cette nouvelle Municipalité doit s'atteler à convaincre la population d'une augmentation d'impôts qualifiée d'inéluctable. Elle dispose de six mois pour préparer son prochain budget, sans exagérer le principe de prudence et sans prendre en otage ni les parents ni les employés du réseau d'accueil de jour ni les aveugles.

Corseaux Portes ouvertes à la cave

La Cave des Vignerons de Corseaux ouvre ses portes au public vendredi de 8 h à 18 h et samedi de 9 h à 17 h. La cave, centenaire, proposera notamment un concours de dégustation. Le premier verre sera offert vendredi dès 17 h, pour un apéritif corsalin, avec l'aide de la Société de développement. Réduction de 15% sur toute la gamme de vins (dont les réputés Clos de Châtonneire et la Triade). Dégustations à la cuve de pinot gris et de viognier, et sirop pour les enfants. www.avc-vins.ch **ST.A.**

Morgins Station de ski en danger

L'heure est grave pour la société de remontées mécaniques TéléMorgins-Champoussin SA. Après quatre hivers sans neige, l'entreprise est en proie à de grandes difficultés financières. «La perte sur ses quatre derniers exercices est de l'ordre de 4 à 5 millions de francs. Nous avons très largement puisé dans les réserves», déclare Nicolas Rey-Bellet, président du conseil d'administration. L'entreprise doit trouver avant l'été 1,8 million de francs pour l'entretien obligatoire de ses installations. **C.BO.**